

INFO

RIVERAINS

OCTOBRE 2025



Vue depuis le sud du square (vers le Aldi)

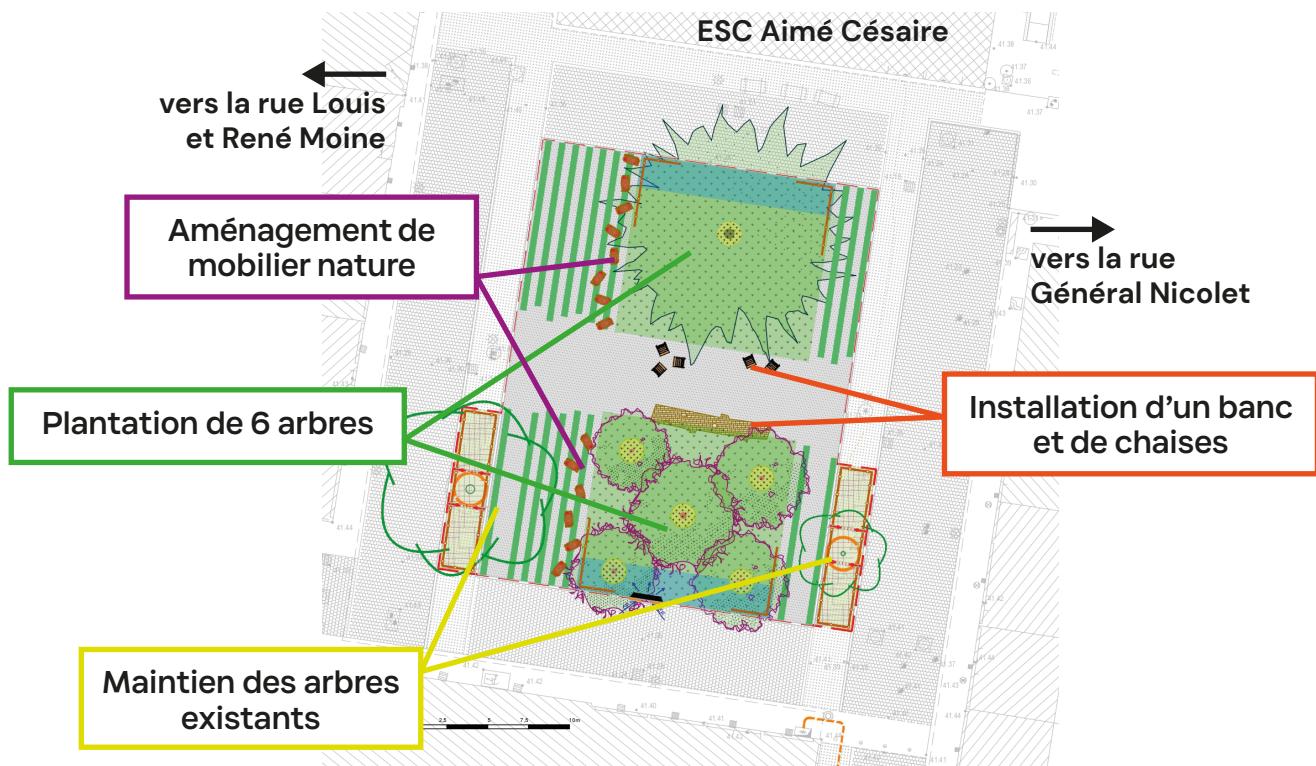
## Aménagement du square Sarah Bernhardt et ses abords

Dans le cadre du budget participatif saison 6, la Ville de Rennes va aménager le square Sarah Bernhardt **de novembre 2025 à mars 2026**, afin de créer un lieu de rencontre intergénérationnel et de végétaliser la place.

En partie centrale du square, six arbres et de la végétation basse seront plantés. Les pieds des deux tilleuls existants seront désencombrés de l'enrobé et recouverts de plantes vivaces. Cette végétalisation permettra de désimperméabiliser les sols et limiter les îlots de chaleur, notamment lors des canicules. Des chaises et du mobilier nature (troncs d'arbres et enrochement) seront installés pour créer un lieu de pause et apporter un côté ludique. Le marché du jeudi sera déplacé sur le parking à l'intersection du boulevard de l'Yser et de la rue Louis et René Moine.

Square Dullin, au niveau du théâtre de verdure, une borne électrique sera installée afin d'alimenter les évènements de quartier.

### » Le plan de l'aménagement



## >> Le déroulement des travaux

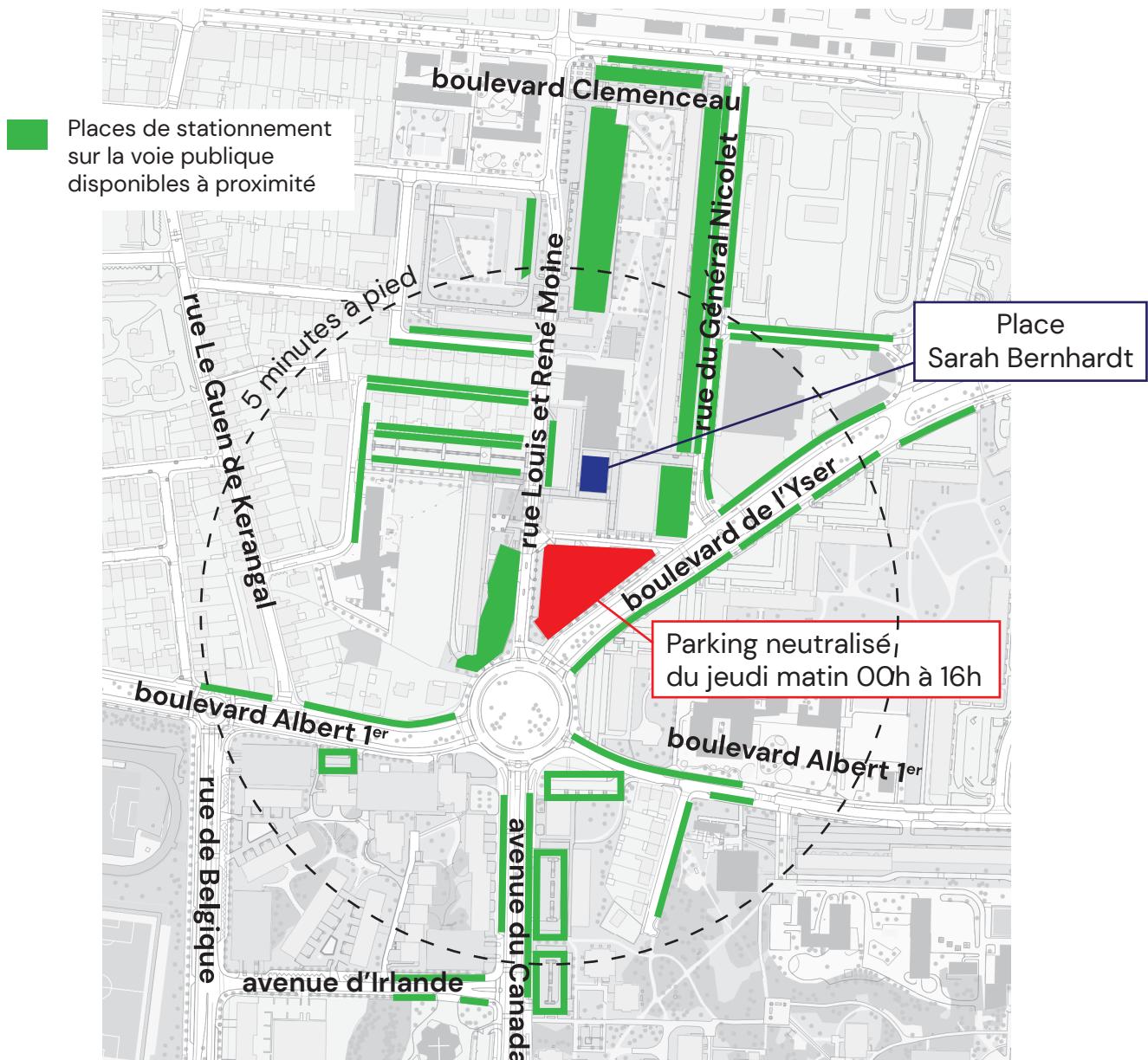
**De début novembre à fin décembre 2025 :** aménagement au niveau du parking situé à l'intersection du boulevard de l'Yser et la rue Louis et René Moine. Installation des bornes et des barrières pour le marché. Pendant cette période, des places de stationnement seront neutralisées autour de la zone en travaux.

**De mi-novembre à mi-décembre 2025 :** installation de la borne électrique au niveau du square Dullin. Ces travaux n'auront pas d'incidence sur les accès aux immeubles ni sur leur alimentation électrique.

**De janvier à mars 2026 :** aménagement de la place Sarah Bernhardt. La partie centrale de la place sera neutralisée et les chemins piétons seront conservés autour de la place.

## >> Le déplacement du marché à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026

Suite à l'aménagement de la place Sarah Bernhardt, le marché qui se déroule tous les jeudis matins sera repositionné au niveau du parking situé à l'intersection du boulevard de l'Yser et la rue Louis et René Moine. Ainsi, la totalité des places de stationnement seront neutralisées tous les jeudis de minuit à 16h. D'autres places de stationnement sur voirie restent disponibles à proximité dans le quartier, voir le plan ci-dessous (aplats en vert sur la carte).



Des questions ?

comtravaux@rennesmetropole.fr  
06 69 95 25 76